



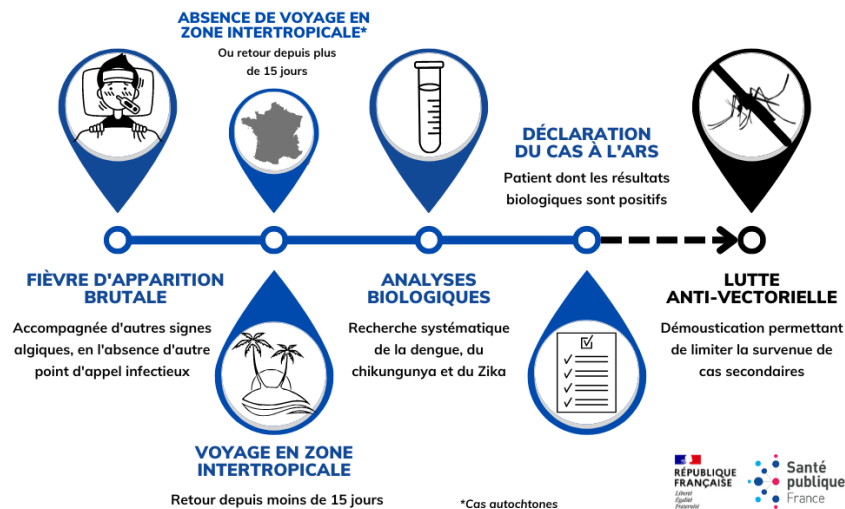
Bulletin

Chikungunya, dengue et Zika

Date de publication : 06/05/2026

ÉDITION NOUVELLE-AQUITAINE

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des pathologies transmises par les moustiques du genre *Aedes*. Dans l'Hexagone, les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre) sont actifs de mai à novembre. Pendant cette période, la surveillance est renforcée : après des investigations épidémiologiques et entomologiques, des actions de démoustication peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas afin de limiter le risque de transmission au niveau local et l'apparition de cas autochtones (personnes n'ayant pas séjourné dans une zone de circulation virale en dehors de l'Hexagone, dans les 15 jours précédant le début des symptômes).



Bilan de la surveillance renforcée 2025

Cas autochtones

- En 2025, des cas autochtones de chikungunya et de dengue ont été identifiés pour la 1^{ère} fois en Nouvelle-Aquitaine.
- Du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, 18 épisodes de transmission autochtone ont été identifiés :
 - 17 épisodes de transmission de chikungunya totalisant 160 cas, dont 1 épisode avec 103 cas sur la commune de Bergerac (Dordogne) ;
 - 1 épisode de transmission de dengue totalisant 3 cas.

Cas importés

- Un nombre record de cas importés de chikungunya a été recensé dans la région en 2025 (156 cas du 1^{er} mai au 30 novembre) et de nombreux cas importés de dengue (138 cas).
- Les personnes infectées par le virus du chikungunya revenaient majoritairement d'un voyage à La Réunion ou d'une autre île de l'océan Indien et les personnes infectées par le virus de la dengue d'un séjour dans les Antilles françaises ou en Polynésie française.

Cas autochtones

En Nouvelle-Aquitaine, la saison 2025 de surveillance renforcée des arboviroses a été marquée par l'identification des premiers épisodes de transmission autochtone de chikungunya et de dengue ainsi que par le nombre élevé de cas autochtones de chikungunya identifiés.

Lors de l'identification d'un épisode autochtone, des mesures de lutte anti-vectorielle sont réalisées rapidement par les opérateurs de démoustication mandatés par l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, autour des lieux fréquentés par les personnes infectées. Une recherche active de cas est menée par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine et l'ARS pour déterminer l'étendue de la zone de transmission et ajuster le périmètre du traitement de lutte anti-vectorielle si nécessaire. Cette recherche de cas repose sur la sensibilisation des professionnels de santé et de la population de la zone concernée, et dans certaines situations sur une enquête en porte-à-porte autour des lieux possibles de transmission. Enfin, des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain (dons du sang, greffes d'organes...) sont mises en œuvre.

Chikungunya

En 2025, toutes les conditions pour une transmission majeure du virus étaient réunies :

- Une épidémie de grande ampleur est survenue début 2025 dans l'océan Indien, notamment à La Réunion, entraînant un nombre important de cas importés ;
- La souche du virus ayant circulé dans l'océan Indien était particulièrement adaptée au virus *Aedes albopictus* (souche ECSA-2 portant la mutation E1-226V) ;
- Le nombre de communes colonisées par *A. albopictus* augmente chaque année ainsi que la densité de moustiques.

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, **160 cas autochtones de chikungunya** répartis dans 17 épisodes de transmission ont été identifiés. La **Nouvelle-Aquitaine** était la **deuxième région de l'Hexagone avec le plus grand nombre de cas**, derrière la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (456 cas).

Les épisodes de transmission autochtone sont survenus dans **8 départements** (Figure 1). Le 1^{er} cas a été identifié le 18 juillet et le dernier le 26 novembre 2025. Le nombre de signalements par semaine a augmenté progressivement pour attendre un pic mi-septembre (Figure 2). La période de circulation virale a été relativement étendue avec des cas symptomatiques entre le 3 juin et le 3 octobre 2025 (Tableau 1).

L'épisode le plus important est survenu à **Bergerac** en Dordogne, avec **103 cas identifiés**. Plusieurs facteurs ont pu favoriser l'amplification de cet épisode, malgré la mise en œuvre rapide des mesures de gestion et prévention : l'absence d'identification du cas primaire (cas importé ou ayant séjourné dans une zone de circulation active de l'Hexagone), l'identification tardive du cas index (avec la date de début des symptômes la plus précoce) et l'identification non exhaustive des cas, et des conditions climatiques favorables.

Le nombre de cas identifiés était supérieur à 15 dans deux épisodes : Brive-la-Gaillarde en Corrèze (n = 17) et Val-de-Cognac en Charente (n = 16). Dans les autres épisodes, le nombre de cas variait entre 1 et 6 (Tableau 1). Des liens épidémiologiques ont été identifiés entre les épisodes suivants : épisodes de Marsalès en Dordogne et de Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes (région PACA), épisodes de Montils et de Rouffiac en Charente-Maritime, et épisodes de Castelnau-Chalosse dans les Landes et d'Eybens en Isère (région Auvergne-Rhône-Alpes). Par ailleurs, les analyses réalisées par le Centre national de référence (CNR) Arbovirus ont mis en évidence un lien génomique entre les épisodes survenus à Bergerac (Dordogne), à Talence et à Bordeaux (Gironde) mais aucun lien épidémiologique n'a pu être établi entre ces épisodes.

Dengue

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, **un épisode de transmission autochtone de dengue** totalisant **3 cas** a été identifié en Nouvelle-Aquitaine, sur la commune de Langon en Gironde. Le 1^{er} cas a été identifié le 7 août et le dernier le 13 août 2025 (Figure 2).

Figure 1. Localisation des épisodes de transmission autochtone de chikungunya* et de dengue, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025

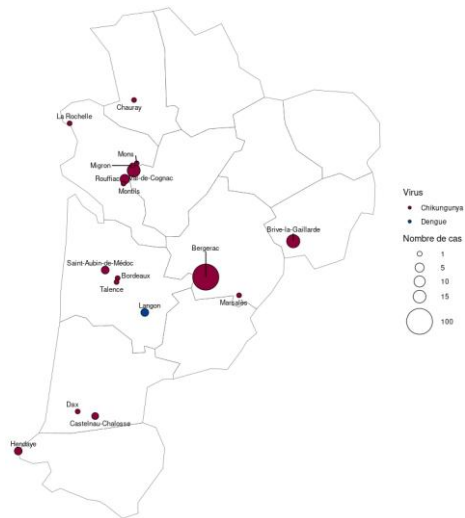
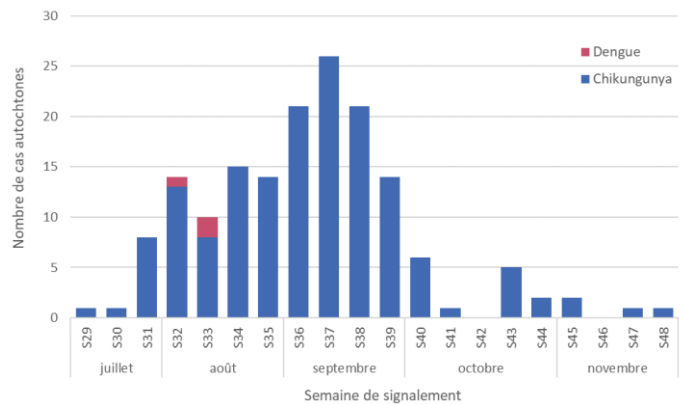


Figure 2. Evolution hebdomadaire du nombre de cas autochtones de chikungunya et de dengue identifiés, par semaine de signalement, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025



* Pour un cas autochtone de chikungunya, le lieu de contamination n'a pas pu être identifié (Bordeaux ou Saintes). Ce cas n'est pas positionné sur la carte.

Tableau 1. Description des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et de dengue, région Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025

| Virus | Département(s) | Commune(s) | Nombre de cas | Date de début des signes du 1 ^{er} cas | Date de début des signes du dernier cas |
|-------------|---------------------------|----------------------|---------------|---|---|
| Chikungunya | Charente | Val-de-Cognac | 16 | 03/06/2025 | 11/09/2025 |
| Chikungunya | Dordogne | Bergerac | 103 | 23/06/2025 | 03/10/2025 |
| Chikungunya | Pyrénées-Atlantiques | Hendaye | 3 | 09/07/2025 | 24/07/2025 |
| Chikungunya | Charente-Maritime | Rouffiac | 6 | 11/07/2025 | 10/09/2025 |
| Chikungunya | Landes | Dax | 1 | 19/07/2025 | 19/07/2025 |
| Chikungunya | Charente-Maritime | La Rochelle | 1 | 21/07/2025 | 21/07/2025 |
| Chikungunya | Corrèze | Brive-la-Gaillarde | 17 | 26/07/2025 | 24/09/2025 |
| Chikungunya | Gironde | Bordeaux | 1 | 10/08/2025 | 10/08/2025 |
| Chikungunya | Charente-Maritime | Montils | 1 | 17/08/2025 | 17/08/2025 |
| Chikungunya | Deux-Sèvres | Chauray | 1 | 22/08/2025 | 22/08/2025 |
| Chikungunya | Dordogne | Marsalès | 1 | 27/08/2025 | 27/08/2025 |
| Chikungunya | Gironde | Saint-Aubin de Médoc | 3 | 29/08/2025 | 02/09/2025 |
| Chikungunya | Charente-Maritime | Migron | 1 | 30/08/2025 | 30/08/2025 |
| Chikungunya | Charente-Maritime | Mons | 1 | 30/08/2025 | 30/08/2025 |
| Chikungunya | Landes | Castelnau-Chalosse | 2 | 08/09/2025 | 10/09/2025 |
| Chikungunya | Gironde/Charente-Maritime | Bordeaux/Saintes | 1 | 11/09/2025 | 11/09/2025 |
| Chikungunya | Gironde | Talence | 1 | 24/09/2025 | 24/09/2025 |
| Dengue | Gironde | Langon | 3 | 30/07/2025 | 03/08/2025 |

Cas importés

Le nombre de cas importés identifiés dans l'Hexagone est fortement dépendant des épidémies qui sévissent en zone intertropicale, notamment dans les départements et régions d'Outre-mer (DROM). En 2025, une épidémie de chikungunya de grande ampleur est survenue à La Réunion, et dans les autres îles de l'océan Indien, et une épidémie de dengue est survenue dans les Antilles françaises et en Polynésie française. En conséquence, de nombreux cas importés de chikungunya et de dengue ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine, dont près de la moitié (44 %) en Gironde (Tableau 2).

Chikungunya

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, **156 cas importés** de chikungunya ont été identifiés dans la région. Il s'agit du nombre de cas le plus élevé depuis l'implantation du moustique tigre en 2012. La majorité des personnes (91 %) revenaient d'un séjour dans une île de l'océan Indien et plus des trois quarts des cas ont été identifiés entre début mai et début juillet 2025 (Figure 3).

Dengue

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, **138 cas importés** de dengue ont été identifiés dans la région, soit légèrement moins qu'au cours des deux saisons précédentes (186 cas en 2023 et 187 en 2024). La plupart des personnes (67 %) revenaient d'un voyage dans les Antilles françaises ou en Polynésie française. Plus de la moitié des cas ont été identifiés entre début mai et fin juin 2025 (Figure 4).

Tableau 2. Nombre de cas importés de dengue et de chikungunya identifiés par département, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025

| Département | Cas importés de chikungunya | Cas importés de dengue | Nombre total de cas importés |
|----------------------|-----------------------------|------------------------|------------------------------|
| Charente | 6 | 2 | 8 |
| Charente-Maritime | 16 | 18 | 34 |
| Corrèze | 3 | 2 | 5 |
| Dordogne | 5 | 8 | 13 |
| Gironde | 69 | 61 | 130 |
| Landes | 14 | 7 | 21 |
| Lot-et-Garonne | 1 | 2 | 3 |
| Pyrénées-Atlantiques | 22 | 15 | 37 |
| Deux-Sèvres | 8 | 11 | 19 |
| Vienne | 7 | 8 | 15 |
| Haute-Vienne | 5 | 4 | 9 |
| Nouvelle-Aquitaine | 156 | 138 | 294 |

Figure 3. Evolution hebdomadaire du nombre de cas importés de chikungunya, par semaine de signalement et par pays d'importation, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025

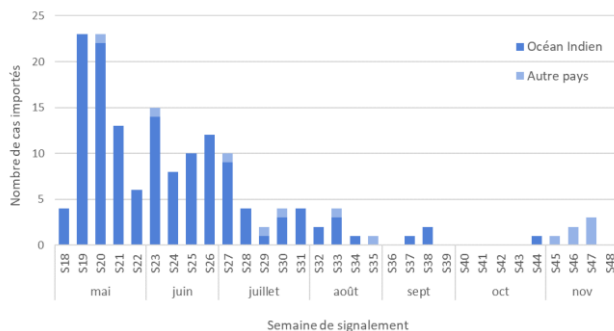
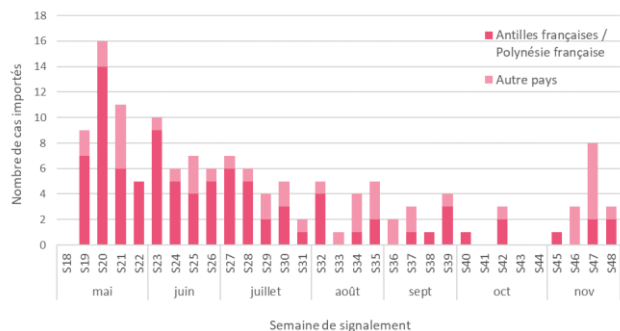


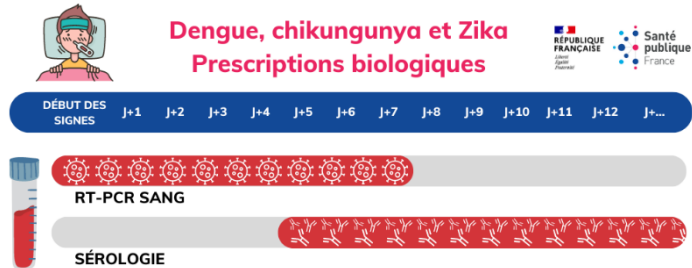
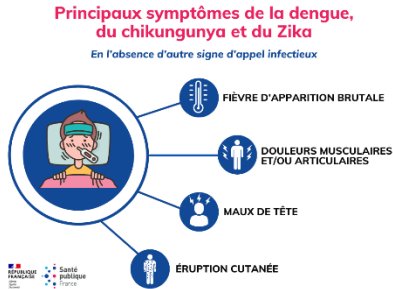
Figure 4. Evolution hebdomadaire du nombre de cas importés de dengue, par semaine de signalement et par pays d'importation, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 30 novembre 2025



Signalement

Le **chikungunya**, la **dengue** et le **Zika** sont des maladies à signalement obligatoire (MSO). Les cliniciens et les biologistes doivent **signaler sans délai tout résultat biologique positif** pour l'une de ces trois pathologies sur le **portail de signalement** (version dématérialisée des fiches Cerfa).

Pour en savoir plus : retrouvez [ici](#) les repères pour votre pratique « Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale – Corse »



Mesures de prévention

Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustiques et la lutte contre les gîtes larvaires.



Au retour d'un séjour en zone intertropicale ou en France hexagonale où le virus de la dengue ou du chikungunya circule, soyez prudents pendant 15 jours :

- Adoptez les bons gestes pour **éviter de vous faire piquer** et de transmettre la maladie en France hexagonale ;
- Dès l'apparition de symptômes compatibles avec la dengue ou le chikungunya (fièvre brutale, douleurs musculaires, douleurs articulaires, maux de tête et/ou éruption cutanée), consultez un médecin qui pourra prescrire une analyse sanguine.

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

Partenaires

L'équipe de Santé publique France en Nouvelle-Aquitaine remercie tous les acteurs qui contribuent à la surveillance de ces arboviroses, notamment : l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les opérateurs de lutte antivectorielle, le CNR des arbovirus, les laboratoires de biologie médicale de ville et hospitaliers, et les médecins libéraux et hospitaliers.

Pour en savoir plus

Site de Santé publique France : [Chikungunya, dengue et Zika en France hexagonale – Bilan 2025 ; dossier consacré aux maladies à transmission vectorielle](#)

Site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : pages dédiées au [moustique tigre](#)

Site du Centre national de référence (CNR) des arbovirus : <https://cnr-arbovirus.fr/>

Site du ministère de la Santé et de la Prévention : dossier sur [les moustiques vecteurs de maladies](#)

Site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : [conseils aux voyageurs](#)

Site de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) : données sur les virus de la [dengue](#), du [chikungunya](#) et [Zika](#)

Signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Équipe de rédaction

Anne Bernadou, Christine Castor, Sandrine Coquet, Gaëlle Gault, Laurent Filleul, Alice Herteau, Sandrine Hugué, Laure Meurice, Anna Siguier, Pascal Vilain

Pour nous citer : Bulletin Arboviroses. Édition Nouvelle-Aquitaine. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 pages.
Directrice de publication : Caroline Semaille. Date de publication : 06 mai 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr